

ème est l'héritiere. L'autre République qui de tous les Etats d'Italie, est celui où le triste événement a causé le plus d'agitation, est encore là-dessus en délibérations; & ces délibérations s'étendent en même-tems sur les différends avec la Cour de *Turin*, & les affaires de l'Isle de *Corse*, qui, quoique pacifiées, surtout depuis que le neveu du Seigneur *Théodore* en est sorti, ne la tranquilisent cependant pas pleinement, puisqu'elle y sent *Mr. Spinola*, son Commissaire, avec peu d'autorité, & que tandis que les Troupes Françaises y feront leur séjour, il en fera de même. Elle ne peut plus s'attendre dans les circonstances présentes à un corps de Troupes Impériales, qui devoit passer dans cette Isle.

VI. Aussi-tôt après la nouvelle de la mort de *S. M. Imp.* les Tribunaux & autres Colleges de tous les Etats du feu Monarque en Italie, furent mandés pour prêter Serment de fidélité à la Reine d'Hongrie & de Bohême son héritiere présomptive. Depuis cet événement on redouble les précautions qu'on avoit déjà prises d'avoir de bonnes garnisons dans les Places fortes de ces Etats, & les Arsenaux & Magazins fournis de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. Huit Régimens d'Infanterie doivent déjà être entrés dans la Citadelle de *Milan*, en conséquence d'un ordre venu de *Vienné*, trois mille hommes de renfort dans *Plaisance*, mille à *Cremoné*, 1500. à *Pizzighitonne* &c.

Plusieurs Régimens de la nouvelle Reine doivent aussi être entrés actuellement dans le Grand Duché de *Toscane*, où l'on prend les mesures qui sont jugées nécessaires pour la